



Peyrolles-info 199

décembre 2022

Conseil municipal du 9 décembre 2022

Présents : François Abbou, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,
Pierre Hénon, Thierry Ponsin, Éric Reignier ;
Pouvoir de Bernard Bordarier à François Abbou ;
Secrétaire de séance : Thierry Ponsin

La séance est ouverte à 17h

1. Projet de pylône de téléphonie mobile

Au bout de huit mois la société Axione (prestataire de Bouygues télécom) nous informe qu'il n'est pas possible d'avoir une vue directe sur les 5 points d'intérêt définis par la commune. Personne ne nous avait informé auparavant d'une telle contrainte qui semble nouvelle mais bloque le projet. Il est donc proposé au conseil de modifier le point d'intérêt 1 (mairie) pour le déplacer au nord aux coordonnées (Lambert 93) 766623, 6335270 et de supprimer le point d'intérêt 4 (château de Valescure).

Accord unanime du conseil

2. Convention de délégation des compétences en matière d'eau potable

Au 1er janvier 2023 la compétence "eau potable" passera à la communauté de communes. Cependant celle-ci va nous transférer l'essentiel de ces compétences

qui seront gérées par la commune pour le compte de la communauté de communes sur un budget annexe !

Ce budget doit être équilibré. En tenant simplement compte des coûts de fonctionnement on arriverait pour 2023 à un prix de 99 € pour l'abonnement et de 1,9 € pour le mètre cube d'eau.

La convention fixe le cadre juridique et financier des relations entre la communauté de communes et la commune.

Accord du conseil par 5 voix pour et 2 abstentions

3. Demande de subvention à l'Etat (DETR, DSIL) et au département

Pour l'exercice 2023 nous pouvons demander des subventions à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local - dans le cadre du plan de relance) et au département.

Il était initialement prévu de demander des subventions pour reprendre les façades de La Planque mais aucun devis précis ne nous étant parvenu cela ne sera pas possible cette année. Par contre nous avons un devis de 46 k€ TTC pour la réfection (goudronnage, enrochement) de diverses routes communales (route du Serre, route du Rieu, route de Valescure, route du Mas).

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

• **Cabine à livres** : Eric Dürr a remis son nouveau projet avec ventilations et auvent pour les protéger de la pluie. Le devis tout compris (fournitures et main d'oeuvre), hors travaux électriques, se monte à 780 €.

Accord du conseil.

La séance est levée à 18h15

Informations

Alerte par SMS :

La commune va mettre en place un système d'alerte par SMS en cas d'évènement grave sur la commune.

Si vous souhaitez faire partie des destinataires de ces SMS, merci de confirmer votre accord et de communiquer votre numéro de mobile soit par réponse à ce message soit à la mairie.

Nous comptons utiliser ce système avec parcimonie, vous disposez bien entendu d'un droit de retrait à tout moment sur simple demande.

Recensement

Cette année Peyrolles fait partie des communes où se déroule le recensement, il aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février.

Déchèteries

Les déchèteries du territoire Causses Aigoual Cévennes fermeront les samedis 24 et 31 décembre 2022.

PPRI

La DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) est en train d'élaborer le PPRI (Plan de prévention du risque inondation) dans la vallée. Celui-ci comprend une cartographie de l'aléa inondation. Pour la réaliser, en complément des relevés LIDAR effectués par avion par l'IGN, le cabinet de géomètres experts Opsia va opérer des levés terrestres sur le territoire de la commune.

Par arrêté préfectoral, les agents et mandataires de la DDTM sont autorisés pendant un an à pénétrer dans les propriétés privées non closes (sauf à l'intérieur des locaux consacrés à l'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, planter des balises, établir des jalons, piquets ou repères, faire des élagages et ébranchements nécessaires et autorisés par la loi sur les propriétés privées, procéder à des relevés topographiques, ainsi qu'à des travaux d'arpentage ou de bornage et autres travaux ou opérations que les études ou la réalisation du projet rendront indispensables.

L'EPTB GARDONS, L'ETABLISSEMENT PUBLIC EN CHARGE DES GARDONS
Peut-être avez-vous déjà croisé ses agents en bordure de rivière ou remarqué les travaux qu'ils mènent le long des cours d'eau ?



L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons intervient sur des thématiques multiples en lien avec la rivière : risque inondation, ressource en eau, milieux aquatiques. Il anime également la Commission

Locale de l'Eau (CLE) des Gardons, souvent qualifiée de « parlement local de l'eau », qui rassemble des élus du territoire, des représentants de l'Etat, des associations et des acteurs économiques.

COMPÉTENCES ET MISSIONS



Son périmètre d'intervention correspond au « bassin versant » des Gardons, c'est-à-dire l'ensemble du territoire qui draine l'eau vers les Gardons jusqu'à la confluence avec le Rhône. Celui-ci s'étend des Cévennes (lozériennes et gardoises) jusqu'à la plaine d'Armon, en

passant par la Gardonnenque et les Gorges du Gardon qui accueillent le célèbre Pont du Gard. Il regroupe 161 communes (200 000 habitants) et compte plus de 3000 km de cours d'eau.



Travaux d'entretien de la rivière par l'équipe verte de l'EPTB Gardons : les végétaux susceptibles de faire obstacle à l'écoulement naturel du cours d'eau sont éliminés



Travaux de suppression de digues défilantes et renaturation du Briançon à Théziers (ci-dessus) - Prélèvement réalisé dans le cadre d'une étude sur les eaux souterraines (ci-contre)

Créé en 1995, l'EPTB Gardons intervient pour ses membres : Alès Agglomération, Nîmes métropole et 6 communautés de communes : Pont du Gard, Pays d'Uzès, Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, Cévennes au Mont Lozère, Piémont cévenol et Pays de Sommières. Il est dirigé par un président, M. Max Roustan, maire d'Alès, élu par le comité syndical de l'EPTB Gardons, où siègent les délégués représentant l'ensemble du bassin versant.

L'EPTB Gardons, c'est aussi une équipe de 26 agents, aux compétences multidisciplinaires, experts des questions de l'eau. Parmi eux, « l'équipe verte » constituée de 6 agents assure l'entretien régulier de plusieurs centaines de kilomètres de cours d'eau en complément de l'intervention d'entreprises prestataires. Des agents d'Alès agglomération et du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles complètent le travail de l'équipe verte sur le Galeizon et la traversée d'Alès.

Pour en savoir plus : www.les-gardons.fr – contact 04 66 21 73 77 – eptb.gardons@les-gardons.fr